

Grand Prix de Toulouse

23 et 24 Mars 2019

Golf Club de Toulouse

2 chemin de la Planho - 31320 VIEILLE TOULOUSE

05 61 73 45 48 - www.golfclubdetoulouse.fr

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.
Les conditions de ce règlement particulier priment celles des règlements généraux.

1 - Conditions de participation

Épreuve ouverte à tous les joueurs licenciés d'une fédération reconnue et répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur rentrant dans la limite des index fixée ci-dessous à l'article 2. Les joueurs licenciés à la ffgolf devront avoir enregistré le certificat médical ou, le cas échéant, le questionnaire de santé, faute de quoi l'inscription sera rejetée, et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35€ pour l'année 2019. Pour les joueurs non-licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription. **Épreuve non-fumeurs.**

2 - Forme de jeu

Stroke-Play - 36 trous - 18 trous par jour - Classement sur l'addition des 2 tours.

Une série Dames : index inférieur à 11.4 Départs repères bleus
Une série Messieurs : index inférieur à 8.4 Départs repères blancs

Le champ des joueurs est limité comme suit :

Nombre total de joueurs maximum	dont Dames minimum	dont wild cards maximum	dont wild cards qualifiés par le Club maximum
120	27	12	6

Si le nombre des candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les inscrits seront désignés en appliquant les stipulations du Vade-mecum 1.2.1-4 §7.

Note 1 : La Ligue Occitanie dispose de WildCards, incluses dans le nombre total de participants. (cf. tableau ci-dessus).

Note 2 : L'ordre des Mérites et l'index seront pris en compte à la date du **8 Mars 2019**.

Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

Départage : Le départage pour la 1ère place se fera en play-off trou par trou sur les trous désignés par le comité de l'épreuve. Autres places : départage selon plan informatique ffgolf.

Départs :

Le tirage des départs sera réalisé conformément aux stipulations du Vade-Mecum 2019.

3 - Inscription

En ligne avant **le 8 mars** à minuit, via le site du Golf Club de Toulouse, en indiquant le **nom, prénom, n° de licence**, et **téléphone, mail, obligatoirement** accompagné du **droit d'engagement**.

- Adultes 80 € (40 € pour les membres du Club)
- Joueurs de 19 à 25 ans (nés entre 1993 et 1999) 40 € (20 € pour les membres du Club)
- Joueurs de 18 ans ou moins (nés en 2000 ou après) 20 € (20 € pour les membres du Club)

La liste des participants retenus sera communiquée à la Ligue avant le 13 mars à 12h. La journée d'entraînement est prévue le vendredi 22 mars, sur réservation des départs au Golf.

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

4 - Remise des prix

Classement en brut uniquement. Les trois premiers joueurs de chaque série seront récompensés.

5 - Comité de l'épreuve

Sur nécessité, le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement.